

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises						60 378	100,00		-60 378		-100,00
Production vendue biens											
Production vendue services											
Chiffres d'Affaires Nets						60 378	100,00		-60 378		-100,00
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation						300	0,50		-300		-100,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges						1 566	2,59		-1 566		-100,00
Autres produits			1	100,00		200	0,33		-199		-99,49
Total des produits d'exploitation (I)			1	100,00		62 443	103,42		-62 442		-99,99
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						17 011	28,17		-17 011		-100,00
Variation de stock (marchandises)						3 239	5,36		-3 239		-100,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			2 507	N/S		48 782	80,79		-46 275		-94,85
Impôts, taxes et versements assimilés						4 872	8,07		-4 872		-100,00
Salaires et traitements						31 055	51,43		-31 055		-100,00
Charges sociales						6 694	11,09		-6 694		-100,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations			79	N/S		1 226	2,03		-1 147		-93,55
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			3	300,00		105	0,17		-102		-97,13
Total des charges d'exploitation (II)			2 589	N/S		112 985	187,13		-110 396		-97,70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-2 588	N/S		-50 542	-83,70		47 954		94,88
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)											
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			1 184	N/S		533	0,88		651		122,14
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilères placements											
Total des charges financières (VI)			1 184	N/S		533	0,88		651		122,14
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 184	N/S		-533	-0,87		-651		-122,13
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-3 772	N/S		-51 075	-84,58		47 303		92,61

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 746	N/S	2 528	4,19	7 218	285,52
Produits exceptionnels sur opérations en capital			316 046	523,45	-316 046	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	9 746	N/S	318 574	527,63	-308 828	-96,93
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			7 903	13,09	-7 903	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			260 046	430,70	-260 046	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			7 288	12,07	-7 288	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)			275 237	455,86	-275 237	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 746	N/S	43 338	71,78	-33 592	-77,50
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	9 747	N/S	381 017	631,05	-371 270	-97,43
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 773	N/S	388 755	643,87	-384 982	-99,02
RÉSULTAT NET	5 974	N/S	-7 738	-12,81	13 712	177,20
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 29/05/2024

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	852	852			79	0,03
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	852	852			79	0,03
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	476		476	0,22	22	0,01
. Autres	5 022		5 022	2,35	3 744	1,30
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	208 083		208 083	97,43	283 748	98,66
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	213 581		213 581	100,00	287 515	99,97
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	214 433	852	213 581	100,00	287 594	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 45 000)	45 000	21,07	45 000	15,65
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	4 500	2,11	4 500	1,56
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	99 787	46,72	107 525	37,39
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	5 974	2,80	-7 738	-2,68
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	155 261	72,69	149 287	51,91
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts			67 616	23,51
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	54 200	25,38	55 200	19,19
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120	0,06	9 785	3,40
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	4 000	1,87	4 000	1,39
. Organismes sociaux			242	0,08
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			1 444	0,50
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés			19	0,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	58 320	27,31	138 307	48,09
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	213 581	100,00	287 594	100,00

AVBG

S.A.R.L. au capital de 45 000,00 Euros

Siège social : 7, Rue Bayen

75017 PARIS

R.C.S : B 478 520 471

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 23/05/2024**

Le 23/05/2024,
à 15 Heures,

Mademoiselle Amélie BOULENGER, détenant 405 parts sociales,
Mademoiselle Valérie BOULENGER, détenant 45 parts sociales,

associés de la société **AVBG**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Mademoiselle Amélie BOULENGER, préside la séance en qualité d'associé possesseur de 405 actions.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
 - du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice de 5 973,77 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 5 973,77 Euros**.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **5 973,73 Euros**, de la façon suivante :

- La totalité du bénéfice aux autres réserves, soit un montant de **5 973,77 Euros**.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance